

(Maison Départementale des Personnes Handicapées)

➤ Définition de la MDPH et ses missions

C'est un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. Celle-ci offre dans chaque département, un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées.

La MDPH, exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de la sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

Ses missions :

- Ⓢ Informer et accompagner les personnes handicapées et leur famille dès l'annonce du handicap et tout au long de son évolution.
- Ⓢ Elle met en place et organise l'équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins de la personne sur la base du projet de vie et propose un plan personnalisé de compensation du handicap.
- Ⓢ Elle assure l'organisation de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDA ou CDAPH) et le suivi de la mise en œuvre de ses décisions, ainsi que la gestion du fond départemental de compensation du handicap.
- Ⓢ Elle reçoit toutes les demandes de droits ou prestations qui relèvent de la compétence de la Commission des droits et de l'autonomie.
- Ⓢ Elle organise une mission de conciliation par des personnes qualifiées.
- Ⓢ Elle assure le suivi de mise en œuvre des décisions prises.
- Ⓢ Elle organise des actions de coordination avec les dispositifs sanitaires et médico-sociaux, et désigne en son sein un référent pour l'insertion professionnelle.
- Ⓢ Elle met en place un numéro téléphonique pour les appels d'urgence et une équipe de veille pour les soins infirmiers.

➤ Adresse et contact :

Vous pouvez les contacter :

Ⓜ En Indre-et-Loire :

MDPH
19, rue Edouard Vaillant
CS 14233
37042 Tours Cedex

Pour les appeler, un numéro



02 47 75 26 66

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00

Pour les personnes en possession d'un dossier,
le numéro de leur référent est accessible de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

info@mdph37.fr



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : **www.enh37.fr** - mail : **contact@enh37.fr**

De 9h à 12h de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence laissez un message)